



Modalités liées à l'organisation des échanges dans les établissements

Foire aux questions - FAQ

Année scolaire 2020-2021

Document destiné aux chefs d'établissement et professeurs d'allemand du second degré

- **Les échanges individuels sont-ils possibles cette année compte tenu du contexte sanitaire ?**

En 2019-2020, plus de 850 élèves de l'académie auraient bénéficié d'un échange individuel dans un pays germanophone si la crise sanitaire n'avait pas empêché la plupart de ces mobilités. Aussi, pour l'année 2020-2021, les **élèves, qui ont déjà un ou une correspondant.e**, auraient dû réaliser un échange individuel en 2019-2020 et n'ont pas pu le mener à terme, **devraient cette année pouvoir terminer leur échange** - s'ils le souhaitent. Pour ces élèves avec partenaire, voir les modalités du programme académique « Echange avec un.e partenaire connu / déjà identifié.e ».

Pour les nouveaux candidats, la Darilv propose à nouveau toutes les possibilités habituelles d'échanges individuels avec les pays germanophones tout en étant attentif au contexte particulier actuel.

Les familles et établissements impliqués dans ces programmes de mobilité doivent être conscients que des adaptations seront peut-être nécessaires en cours d'année scolaire en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

- **Qui peut s'inscrire ?**

Tous les élèves de la 5^{ème} à la 1^{ère} qui apprennent l'allemand, sont motivés par l'idée de **partir seul** en Allemagne ou en Suisse et d'**accueillir** chez eux un correspondant, peuvent s'inscrire. Autonomie, ouverture d'esprit, bon comportement et intérêt pour l'apprentissage des langues étrangères sont nécessaires.

- **Quels programmes d'échanges individuels transfrontaliers ?**

Durée et régions partenaires en fonction du niveau de classe/ de l'âge du candidat :

	2 semaines (et accueil pour la même durée)	4 semaines (et accueil pour la même durée)	8 semaines (et accueil pour la même durée)	Brigitte Sauzay 12 semaines (et accueil pour la même durée)
<i>Temps de scolarisation dans l'établissement partenaire</i>	L'élève passe 2 semaines en classe dans le pays d'accueil.	L'élève passe au moins 3 semaines en classe dans le pays d'accueil.	L'élève passe au moins 6 semaines en classe dans le pays d'accueil.	L'élève passe au moins 6 semaines en classe dans le pays d'accueil.
5^{ème}	BW ou Suisse	BW	non	non
4^{ème} et 3^{ème}	BW, RP ou Suisse	RP ou BW	RP ou BW	BW
2^{nde}	RP ou Suisse	BW ou RP	RP ou BW	BW
1^{ère}	non	BW	BW	BW

* BW = Bade-Wurtemberg

* RP = Rhénanie-Palatinat

Des échanges plus éloignés et plus longs avec d'autres régions d'Allemagne existent: les programmes Brigitte Sauzay (3 mois) et Voltaire (6 mois).

- **Quand se déroulent les inscriptions ?**

Pour une recherche de partenaire par la Darilv :

Attention, inscription en ligne par les élèves candidats **du 14 septembre au 16 octobre 2020**.

Les professeurs d'allemand recueillent les dossiers papier des candidats et les soumettent au chef d'établissement pour validation.

Date limite pour la remise du dossier au professeur d'allemand : 2 novembre 2020

Date limite pour l'envoi des dossiers papier en 3 exemplaires au rectorat – Darilv : **5 novembre 2020**

Pour les élèves qui ont déjà un.e partenaire :

Inscription en ligne par la famille puis formulaire papier, toute l'année avant le début de l'échange.

Envoyer un seul exemplaire du formulaire à la Darilv. **Pas de date limite.**

Pour le programme Voltaire :

Inscription du mois d'août au mois d'octobre. Remise du dossier papier au chef d'établissement au plus tard le 6 novembre 2020. Envoi au rectorat-Darilv avant le 20 novembre 2020.

- **Combien de dossiers d'échanges individuels peut-on envoyer au rectorat-Darilv ?**

- ❖ Dossiers Recherche de partenaire par la Darilv : maximum 15 dossiers par collège ou par lycée.
- ❖ Dossiers Echange avec partenaire germanophone connu : pas de nombre maximum.
- ❖ Dossiers Brigitte Sauzay et Voltaire : pas de nombre maximum.

- **Quel est le rôle du professeur tuteur et du chef d'établissement ?**

L'implication des professeurs d'allemand et du chef d'établissement est indispensable à la réussite de ces échanges individuels d'élèves, notamment pour la **communication** avec les élèves participants et leurs familles.

En septembre :

- Informer les familles et les élèves sur les possibilités et les modalités d'inscription
- Eventuellement, rencontrer individuellement les familles pour vérifier la motivation de l'élève candidat (avant celle de ses parents !)
- Désigner un professeur-tuteur des échanges individuels (rôle important de coordination, de médiation et personne-ressource). Si ce n'est pas possible, chaque professeur d'allemand est tuteur de ses élèves.

Lors de la réception des dossiers de partenaires (de début décembre à fin janvier):

- Remettre rapidement les dossiers aux élèves concernés
- Vérifier ensuite que chaque élève qui a obtenu un.e correspondant.e a bien pris contact avec celui-ci/celle-ci.

Pendant le séjour du / de la jeune allemand.e ou suisse :

- Vérifier que le jeune germanophone se sent bien dans la famille et au collège/lycée.
- En cas de souci, le dialogue avec l'élève partenaire et avec la famille d'accueil permet souvent de résoudre les problèmes.

- **Que faut-il vérifier avant d'envoyer les dossiers à la Darilv ?**

Dossiers Recherche de partenaire par la Darilv :

Envoyer les dossiers complets et validés par le chef d'établissement, par courrier postal, **en 3 exemplaires** et **sans agrafe** au Rectorat –Darilv. La page 7 doit comporter l'adresse email du professeur tuteur. Suivre nos recommandations pour vérifier si les dossiers sont complets sur : <https://www.ac-strasbourg.fr/dareic/mobilite-internationale-des-eleves-et-des-apprentis/mobilite-individuelle-des-eleves/>

Dossiers Echange avec partenaire connu :

Le dossier comporte 6 pages ; elles doivent être complétées et signées par les parents/responsables légaux et le chef d'établissement.

Dossiers Brigitte Sauzay : Si l'élève a déjà un partenaire, le dossier comporte 3 pages.

Dossiers Voltaire : Voir liste des pièces nécessaires sur <https://www.programme-voltaire.org/>

- **Quand reçoit-on les résultats des demandes de partenaire ?**

Dossiers Recherche de partenaire par la Darilv

Tous les candidats ne reçoivent pas un ou une partenaire au même moment : Une série de réunions d'appariement d'élèves ont lieu **entre fin novembre 2020 et fin janvier 2021** entre la DARILV et les différents partenaires des régions frontalières. A la suite de ces réunions, les dossiers des partenaires allemands et suisses sont envoyés au fur et à mesure dans les établissements scolaires de l'académie. Il

conviendra de les remettre aux élèves concernés. En cas d'annulation par un élève, prévenir le Rectorat – Darilv au plus vite !

Dossiers Echange avec partenaire connu : pas de retour du rectorat- Darilv aux établissements.

Dossiers Voltaire : Résultats envoyés aux familles et aux établissements par la centrale Voltaire **fin janvier**.

- **Sur quels critères les élèves sont-ils appariés aux candidats allemands et suisses ?**

Le genre (fille ou garçon), l'âge, le niveau/ la classe, les loisirs, les centres d'intérêts, l'implication à l'école sont les critères qui permettent de rechercher un ou une partenaire au profil adéquat.

Le niveau scolaire n'est pas l'élément principal mais le candidat doit se montrer intéressé par l'apprentissage de la langue allemande et la découverte d'un pays et d'une culture étrangère.

- **Toutes les demandes de partenaire sont-elles satisfaites ?**

La Darilv cherche des partenaires dans les régions frontalières de l'Alsace, mais ne peut garantir un correspondant pour chaque élève candidat, surtout pour les candidats masculins, quelle que soit la qualité du dossier de l'élève. Pour les élèves qui n'obtiendraient pas de partenaire, un mail est envoyé à la famille du/de la candidat(e) et au professeur tuteur en février 2021.

Les élèves ayant déjà participé les années précédentes sont encouragés à renouveler l'échange avec le/ la même partenaire ou à chercher un/ une nouveau/nouvelle partenaire par eux-mêmes. Ils peuvent aussi déposer un nouveau dossier de recherche de partenaire mais ne seront pas prioritaires.

- **Quand se déroulent les échanges ?**

Chaque famille se concerta avec son établissement respectif et avec la famille partenaire pour définir les dates de l'échange. Dans tous les cas, les dates ne peuvent être imposées unilatéralement, les familles et les établissements allemands/suisses ayant également des contraintes.

- Pour les échanges avec des partenaires trouvés par la Darilv, il est nécessaire de respecter les périodes d'échange indiquées dans le **calendrier des échanges individuels 2020-2021** (cf. site internet) et de faire preuve de souplesse sur les dates de l'échange.
- Pour les échanges avec « partenaire connu » et Brigitte Sauzay, les échanges peuvent se dérouler tout au long de l'année scolaire.
- Pour le programme Voltaire, séjour en Allemagne de mars à août, accueil les 6 mois suivants.

- **Comment préparer l'accueil des partenaires germanophones dans l'établissement ?**

Lorsque l'élève de votre collège/lycée recevra son/sa partenaire germanophone, il conviendrait que ce partenaire puisse suivre les cours avec l'élève français et que les deux élèves partenaires soient toujours dans la même classe. Si les candidatures sont nombreuses dans votre établissement, vous veillerez à limiter le nombre de candidatures par classe en fonction de cette contrainte.

Pour chaque échange, **l'ensemble de l'équipe pédagogique** devrait être informé des dates de l'échange (départ de votre élève et accueil du partenaire) en amont.

Pour que les jeunes allemands et suisses gardent la motivation, le moral et un bon souvenir de leur séjour en Alsace, l'équipe pédagogique devrait être attentive à chaque élève étranger accueilli et tenter de le/la mettre à l'aise. Trop souvent, les jeunes étrangers se sentent ignorés dans l'établissement d'accueil. Au contraire, il faudrait mieux **les solliciter** et les faire participer. N'oublions pas la difficulté d'être seul à l'étranger, dans un pays dont on maîtrise mal la langue et les codes, d'autant plus à cet âge.

- **Où trouver toutes les informations et documents utiles ?**

Pour les élèves et les familles :

http://www.ac-strasbourg.fr/echanges_individuels/

Pour les enseignants et les chefs d'établissement :

<https://www.ac-strasbourg.fr/dareic/mobilite-internationale-des-eleves-et-des-apprentis/mobilite-individuelle-des-eleves/>

Contact au Rectorat- Darilv

Ariane Bonhomme et Béatrice Mortz

Tel : 03 88 23 37 16 ou 03 88 23 35 48